

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation :

- L 613-1 et L 712-2,

- R 613-32 à R 613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 28 janvier 2020 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le Titre d'Ingénieur Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres du jury pour la 1^{ère} et 2^{ème} année d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires, pour les spécialités :

- Agronomie
 - Industries Alimentaires
 - Production Agroalimentaire
-
- Guido RYCHEN, Professeur des universités, Directeur de l'ENSAIA, **Président**
 - Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur des études
 - Emmanuel RONDAGS, Maitre de conférences
 - Pierre LEGLIZE, Maitre de conférences
 - Catherine SIRGUEY, Maitre de conférences
 - Alice MICHELOT, Maitre de conférences
 - Emile BENIZRI, Professeur des universités
 - Claire COLLAS, Maitre de conférences
 - Stefan JURJANZ, Maitre de conférences
 - Frédéric BORGES, Maitre de conférences
 - Stéphane DELAUNAY, Professeur des universités
 - Lionel MUNIGLIA, Maitre de conférences
 - Florentin MICHAUX, Maitre de conférences
 - Isabelle CHEVALOT, Professeur des universités
 - Éric OLMOS, Professeur des universités
 - Jeremy PETIT, Maitre de conférences
 - Bruno EBEL, Maitre de conférences
 - Frédéric PIERLOT, Professeur associé
 - Auguste RAKOTONDRAIVO, Maitre de conférences
 - Yves LE ROUX, Professeur des universités
 - Michel LINDER, Professeur des universités
 - Andrew SAUNDERS, Professeur certifié
 - Hugo HERNANDEZ-LARA, Enseignant
 - Pierrick COLLET, Professeur d'éducation physique et sportive
 - Vincent BADREAU, Professeur agrégé

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres du jury pour la 3^{ème} année d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires, pour les spécialités :

- Agronomie
 - Industries Alimentaires
 - Production Agroalimentaire
-
- Guido RYCHEN, Professeur des universités, Directeur de l'ENSAIA, **Président**
 - Frantz FOURNIER, Professeur des universités, Directeur des études
 - Agnès FOURNIER, Maitre de conférences
 - Alain HEHN, Professeur des universités
 - Stéphane DELAUNAY, Professeur des universités
 - Yves LE ROUX, Professeur des universités
 - Latifa CHEBIL, Maitre de conférences
 - Lionel MUNIGLIA, Maitre de conférences
 - Laurent LEGAND, Maitre de conférences associé
 - Benoit ROUSSEL, Maitre de conférences
 - Auguste RAKOTONDRANAIVO, Maitre de conférences
 - Elmira ARAB-TEHRANY, Professeur des universités
 - Joël SCHER, Professeur des universités
 - Emile BENIZRI, Professeur des universités
 - Geoffroy SERE, Professeur des universités
 - Emmanuel RONDAGS, Maitre de conférences
 - Isabelle CHEVALOT, Professeur des universités
 - Catherine VIROT-HUMEAU, Professeur des universités

Le jury de diplôme se prononce souverainement sur la validation des UE, de chaque semestre et année et sur la délivrance du diplôme.

Article 2 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3 :

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires, est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



15 MARS 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 MARS 2022